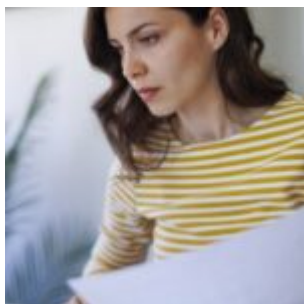


Télécorrection des revenus : des règles plus strictes



© 2024 Les Echos Publishing

Dans le cadre de l'ouverture du service de correction en ligne de la déclaration de revenus, l'administration fiscale a indiqué que, désormais, elle pourrait refuser une rectification conduisant à une diminution de l'impôt.

Renonciation à recettes par un professionnel libéral : gare au redressement fiscal !



© 2024 Les Echos Publishing

Une renonciation à recettes par un professionnel libéral titulaire de bénéfices non commerciaux doit être justifiée par une contrepartie équivalente, un exercice normal de la profession ou un autre motif légitime.

Intégration fiscale : détection du capital et actionnariat salarié



© 2024 Les Echos Publishing

Pour déterminer le périmètre de l'intégration fiscale, des règles particulières de calcul s'appliquent en présence de certains dispositifs d'actionnariat salarié.

Ouverture de la télécorrection pour la déclaration des revenus 2023



© 2024 Les Echos Publishing

En cas d'erreur dans votre déclaration des revenus de 2023, vous pouvez recourir au service de correction en ligne, accessible sur le site www.impots.gouv.fr à partir du 31 juillet et jusqu'au 4 décembre 2024.

**Bilan du contrôle fiscal
pour 2023 : 15,2 Md€
réclamés !**



© 2024 Les Echos Publishing

Selon le dernier rapport d'activité de la Direction générale des Finances publiques, 15,2 Md€ ont été réclamés auprès des contribuables au titre du contrôle fiscal en 2023, contre 14,6 Md€ en 2022 (+4,1 %).

**L'avis d'impôt sur les
revenus 2023, c'est pour**

bientôt !



© 2024 Les Echos Publishing

Au cours de l'été, les avis d'impôt sur les revenus de 2023 seront mis en ligne sur le site www.impots.gouv.fr ou envoyés par voie postale. Vous pourrez alors avoir un reste à payer ou bénéficier d'un remboursement.

Peut-on déduire les droits de mutation lors de la cession de titres obtenus par donation ?



© 2024 Les Echos Publishing

Le nu-propriétaire imposé sur la cession de titres démembrés ne peut pas déduire les frais payés par l'usufruitier donateur.

Fin de la tolérance sur la fiscalité des meublés de tourisme



© 2024 Les Echos Publishing

Le Conseil d'État vient d'annuler la tolérance administrative permettant de ne pas appliquer le durcissement des règles d'imposition pour les locations de meublés de tourisme non classés au titre des revenus de 2023.

Impôt sur le revenu 2022 : 44,7 % des foyers redevables



© 2024 Les Echos Publishing

Sur 40,7 millions de foyers fiscaux ayant souscrit une

déclaration de revenus pour 2022, 18,2 millions d'entre eux seulement ont acquitté un impôt (-0,4 % par rapport à 2021).

Départ à la retraite d'un couple de dirigeants : quid de l'abattement fiscal ?



© 2024 Les Echos Publishing

Les conditions d'application de l'abattement fiscal sur les plus-values de cession de titres réalisées par les dirigeants de PME partant à la retraite s'apprécient, dans le cas d'un couple marié, individuellement au niveau de chaque conjoint.